

Communiqué



Président de la Convention interdisant les mines antipersonnel « prête une jambe » pour un monde sans mines

Phnom Penh et Genève, 4 avril 2012 – Le Président de la Convention sur l’interdiction des mines antipersonnel, S.E. PRAK Sokhonn du Cambodge, se joindra à des milliers de personnes de part le monde qui retrousseront leur jambe de pantalon en solidarité avec les survivants d’explosions de mines terrestres à l’occasion de la journée internationale des Nations Unies pour l’action contre les mines.

“A travers le geste symbolique de retrousser une jambe de pantalon ou une manche de chemise, les femmes et hommes de part le monde appellent tous les Etats à rejoindre la Convention sur l’interdiction de l’utilisation, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction et expriment leur détermination à faire cesser les souffrances et les pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel » a déclaré S.E. PRAK Sokhonn.

La campagne « Prête ta jambe » a été lancée le 1^{er} mars 2012 lors du 13^{ème} anniversaire de l’entrée en vigueur de la Convention. Depuis lors, des gens ordinaires ont rejoint des célébrités et les dirigeants du monde pour « retrousser » le 4 avril, le jour où chaque année les Nations Unies marquent les efforts pour mettre fin à l’ère des mines. La campagne a été inspirée par l’organisation colombienne *Fundación Arcángeles* et son président Juan Pablo Salazar, dont la persistance en 2011 a permis à la campagne « prête ta jambe » de se répandre « de manière virale » au niveau national en Colombie.

« Les femmes, filles, garçons et hommes au Cambodge, en Colombie et autres pays affectés ont payé le prix fort de l’utilisation des mines antipersonnel », a dit S.E. PRAK Sokhonn. « Nous devons redoubler nos efforts pour garantir les droits des survivants et pour continuer à s’efforcer d’atteindre un monde sans mines. »

Outre le Président qui retroussera sa jambe de pantalon aujourd’hui à Phnom Penh, le Directeur de l’Unité d’appui à l’application de la Convention, Kerry BRINKERT, va présider une discussion de groupe au siège des Nations Unies à Genève sur les progrès et les difficultés du mouvement contre les mines.

« La journée internationale contre les mines des Nations Unies a émergé d’un appel des Nations Unies et de la société civile pour concentrer et renforcer leurs efforts pour réaliser un monde libre de mines antipersonnel » a dit Kerry BRINKERT. « Il est approprié que nous saisissons l’opportunité de célébrer à la fois les incroyables accomplissements de la communauté internationale et rappeler combien de travail reste à faire. »

La Convention sur l’interdiction des mines antipersonnel, aussi connue sous le nom de *Convention d’Ottawa*, a été adoptée à Oslo en 1997 et signée à Ottawa la même année. Elle est entrée en vigueur le 1er mars 1999. À ce jour, 159 États sont parties à la Convention; 155 États d’entre eux n’ont plus de stocks de mines antipersonnel. Plus de 44.5 millions de mines ont été détruites par les États Parties.

Unité d’appui à l’application de la Convention sur l’interdiction des mines antipersonnel

GICHD | 7bis, avenue de la Paix | C.P. Box 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse | t. + 41 (0)22 906 16 38
f. + 41 (0)22 906 16 90 | press@apminebanconvention.org | www.apminebanconvention.org

34 des 50 États qui fabriquaient des mines antipersonnel à une époque sont désormais liés par l'interdiction de la Convention sur la production. La plupart des autres États ont placé un moratoire sur la production et / ou le transfert de mines.

Le déminage a permis de remettre à disposition pour des activités humaines normales des millions de mètres carrés de terres autrefois dangereux. Le 1^{er} janvier 2012, la Guinée Bissau est devenue le 20^{ème} Etat partie à déclarer qu'il s'était conformé à ses obligations au titre de la Convention de nettoyer toutes les zones contenant des mines antipersonnel.

###

Pour des entretiens ou de plus amples informations concernant la Convention veuillez envoyer un email à : Press@APMineBanConvention.org ou contactez Sophie Delfolie au +41 (0) 22 906 1638. Connectez-vous à la Convention sur notre site [web](#), [Facebook](#), [Flickr](#) or [Twitter](#).